

AOP : Armée d'origine protégée

Autor(en): **Gapany, Johanna**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Politique de sécurité

AOP: Armée d'origine protégée

Johanna Gapany

Vice-présidente des Jeunes Libéraux-Radicaux suisses

Fanatique d'armée, je ne le suis pas. Fidèle recrue non plus d'ailleurs. Et pourtant, je glisserai un NON dans l'urne le 22 septembre prochain et veillerai à convaincre la plupart de mes proches d'en faire de même car la « nouvelle » idée du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) est loin de me séduire. D'ailleurs, elle n'a rien de nouveau puisque c'est déjà la 3^e fois que le GSsA propose de supprimer l'armée, les deux premières tentatives ayant échoué. Apparemment, ce groupe prônant la paix, depuis plus de 20 ans, peine à mettre fin à la guerre qu'il mène contre l'armée suisse. Car, n'en déplaise à ceux qui souhaitent donner un signal et voter oui pour faire accélérer les réformes en cours, ce groupe propose de renoncer au service militaire obligatoire, dans l'idée de supprimer l'armée elle-même.

La suppression de l'obligation de servir n'a rien d'originale. Elle a déjà été testée par nos voisins, notamment en France, en Belgique, en Espagne ou encore en Allemagne. Malheureusement, le bilan reste mitigé puisque ces pays peinent à recruter et se voient, dès lors, contraints de baisser leurs exigences. Alors que certains d'entre eux s'en vont recruter à l'étranger, d'autres engagent des prisonniers. Au-delà de la bonne volonté d'intégrer les étrangers ou de lutter contre la surpopulation carcérale, permettez-moi de douter de ces alternatives à l'armée de milice. Si nous considérons la défense de notre pays comme une tâche centrale de l'Etat, alors sommes-nous vraiment prêts à opter pour un tel mode de recrutement ?

Evidemment, notre système n'est pas idéal et ce genre d'initiative démontre également un certain malaise. Du côté de l'économie, bon nombre d'employeurs subissent les conséquences de l'absence de leurs employés et les cours de répétition sont à l'origine d'une augmentation de stress pour les employés, qui doivent ensuite compenser la période durant laquelle ils étaient absents. Cependant, un autre système risque de ne pas être plus intéressant d'un point de vue économique. Les services assurés aujourd'hui par l'armée et le service civil, de même que

la rémunération de soldats professionnels, seraient à la charge du contribuable et les entreprises ne seraient dès lors pas épargnées par la hausse des impôts. Quant aux employés, leurs préoccupations sont de plus en plus prises en compte dans le cadre des réformes entreprises. Le Département de la Défense propose déjà de raccourcir les cours de répétition pour atteindre 13 jours par année au lieu de 19.

Mais refuser cette initiative ne signifie pas se contenter de la situation actuelle. Si l'on veut conserver cette singularité suisse et préserver notre indépendance, on va alors devoir faire preuve d'audace et d'authenticité. Contrairement à ce que prétendent les initiants, être précurseur ne signifie pas renoncer à un service de milice mais être capable de l'adapter aux besoins de notre société et aux nouvelles menaces. Les réformes sont en cours, elles ont déjà permis de réduire les effectifs et de raccourcir la durée des cours de répétition. A nous maintenant de donner un signal positif pour soutenir cette évolution en refusant l'initiative du GSsA. Le service militaire ne doit plus être une contrainte mais une opportunité pour les jeunes qui pourront valoriser leur formation et donner un sens à cette expérience.

J. G.